

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	G M C	Suburban / modèle TK 10 906 (9 places)	CH 0348 06
Constructeur	G M C TRUCK & COACH DIVISION of G M C, Pontiac, Michigan (USA)		
Identification	sur la plaquette du constructeur "Suburban TK 10906" et "CH 0348 06" devant le No du châssis "TK L 16,,"		
Plaquette constr.	sous le capot, à droite, sur l'avant		
N° du châssis	sous le capot, à droite, en haut sur le longeron (frappé par l'importateur)		
Ident. du moteur	" 57 " sur face avant, à gauche sur la culasse (frappé par l'importateur)		
Importateur p.n.c.	General Motors Suisse SA, Salzhausstrasse 21, 2501 Bienne		
Véhicule homologué	TK L 166F 507 091	Signes fixes dans code du type	TK 10 906 / TK L 16,.

Châssis				Moteur			
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	Marque	CHEVROLET	Type	V8-350 4bbl(L)
Direction	mécanique avec assistance hydraulique			Construction	V	Temps	4
Transmission	boîte automatique + boîte complémentaire route / terrain			Carburant	B	Position	avant
Nombre de vitesses	3 x 2	Entraînement toutes roues, constant		Réfrigérant	eau	Nombre cylindr.	8
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.internes, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, AR = limiteur AV = soupape de dosage			Alésage	101,60	Course	88,39
Frein auxiliaire	circuits AR + AV du frein de service			Cylindrée	5730	CV-impôt	29,18
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière			Puissance en CV	121 kW	à/min	3800
Ralentisseur	-			(165 SAE net)			
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée			Bruit à proximité	86,5	dB/A	à/min 2850 *
				Silencieux	1 = 540 x 240 x 135 mm		
				Mesure des gaz	ECE-15, CO 1,6 % à 660 t/min **		
				Déparasitage	OCE, annexe B, chiffres 3+4 = D		
Carrosserie	limousine (combi)			Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	4	Indic. vit.	km/h	Poids à vide	1180	1140	2320
Ceintures sécurité	SAE-J-4c	Rétroviseur	à gauche + à droite	Charge utile	66	588	654
Cale	-	Attelage	-	Poids total	1246	1728	2974
Antivol	verrouillage de la direction			Poids fabr.	1633	1728	3311
Nombre de places	t 9	av 3	centre 3 ar 3	Garantie fabr.	LR 78 - 15C	LR 78 - 15C	(Variantes +)
Dimensions :	int.	ext.		Dimens. pneus	R / 2,0	R / 2,5	voir
Longueur	2450	5610	Empattements 3289	Ply / bar	1660	1900	remarques)
Largeur	1600	2040		Charge	varie selon la marque, minimum 138 km/h		
Hauteur	950	1870	Vole +) av 1708 ar 1618	pour V max			
Porte à faux	lat		av - ar -	Jantes	6 JJ x 15		
	av	886	av - ar -	Garantie poids remorquable avec frein	5507		
	ar	1135	ar -	Garantie poids remorquable sans frein	-		
		1435	Braquage g 13400 d 13400	Garantie poids de l'ensemble	-		
Distance volant - vers l'avant du véhicule				Poids remorquable testé	5507		
				Vitesse maximale selon le constructeur	138 km/h		
				Vitesse maximale testée	-		
				Charge garantie sur le toit	136 kg		

Equipement	§)	
Feux de route	HCR	(E)
Feux de croisement	HCR	(E)
Feux de position	A	(E)
Feux rouges	GUIDE IT SAE STIAR P1 73	
Feux stop	GUIDE IT SAE STIAR P1 73	
Clignoteurs	av	1 (E) SAE AP2 3TA ar voir feux rouges
Catadioptres	av	ar SAE A68 ou 77 DOT
Feux de gabarit	av	ar voir feux rouges
Feux complément.		
Eclairage plaque	1/ dans pare-chocs	
Essuie-glace	2 balais avec/avec lave-glace	
Avertisseurs	DELCO REMY A+F	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	G M C	Suburban	
Homologation			
N°	CH	0348 06	
Carrosserie	limousine		
Places	total	9	avant 3
Poids à vide	2320	Carburant	B
Charge utile	654	CV-impôt	29,18
Poids total	2974	Cylindrée	5730

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, 1A 3,73 = 75,5 dB/A.
- **) Mesure des FVZ : la marque d'homologation se trouve sous le capot, à droite, sur l'aavant.
- +) Variante de pneus : L 78 - 15 D 8 PR AV 1660 (2,0) AR 1900 (2,5) V-max. varie selon la marque, minimum 138 km/h.
Variante de jantes : 8 JJ x 15 voies AV 1741 mm AR 1651 mm.

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs latéraux AV;
- les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont enlevés et remplacés par des feux (E);
- les phares d'origine Sealed-Beam sont remplacés par des HCR H4 (E);
- les ampoules d'origine des feux rouges/stop/clignoteurs sont trop puissantes; sont remplacées par des 18/5 watts; (un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine);
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires;
- la sortie de l'échappement est conduite vers la gauche, jusqu'à 45°; la sonde de mesure des gaz doit pouvoir être introduite dans la sortie de l'échappement;
- des bavettes sont obligatoires à l'arrière.

A noter dans le permis de circulation:

- 102 - charge utile de la galerie, max. 136 kg;
- 103 - ne peut être utilisé que pour le transport de charges basses.